



## **Communiqué de presse**

### **ECOLO Chastre dénonce le coup de force de la majorité ICr**

Ce mardi 23 octobre, le Conseil communal envisage d'enfin installer la commission Energie. La mise en place de cette commission communale, dont le principe avait été adopté à l'unanimité en février dernier, sur base d'une résolution proposée par ECOLO, avait été saluée par le Bourgmestre comme un « moment historique ».

Après avoir demandé plusieurs fois où en était l'installation, toujours remise à plus tard, sous l'un ou l'autre prétexte - 8 mois plus tard, que constatons-nous ?

Que le Collège communal propose la mise en place d'une commission peu conforme à l'esprit de notre proposition et des décisions prises par tous en février puis en mars.

Il n'est plus question d'une commission communale : c'est-à-dire composée de 4 membres, conseillers communaux – une commission efficace formée de quelques personnes motivées – mais bien une commission de 8 personnes dans laquelle siègeraient des « experts » extérieurs, en plus de conseillers communaux.

Nous dénonçons la manœuvre et regrettons cette nouvelle intervention de la majorité, qui fait le coup de force, sans justifier sa nouvelle proposition – c'est à prendre ou à laisser...

La majorité a-t-elle donc tant de mal à trouver en son sein 3 personnes prêtes à travailler pour faire avancer des propositions concrètes ? Il ne faut pas nécessairement être expert-e en énergie, mais s'investir dans la préparation de dossiers énergétiques.

De quoi le Collège a-t-il peur ?

ECOLO, à l'initiative de cette proposition, ne comprend le pourquoi de cette dérogation : quel est l'argument pour introduire des personnes extérieures au CC et qui seront-elles ? Des experts en quoi ? Quels sont les critères de choix de ces experts ? Le projet de ROI ne mentionne à leur sujet que le critère d'inscription dans la commune. Ils seront au maximum 3 experts, alors qu'il y a bien plus de matières à traiter ; et que le ROI déjà voté prévoit que des experts puissent être invités par la Commission communale. Quelles seront les étiquettes politiques de ces « extérieurs » ?

Vu la décision prise aujourd'hui, il faudra à nouveau changer le ROI du Conseil communal dont plusieurs articles sont devenus caducs par cette décision.

Nous regrettons que l'occasion soit ainsi manquée de permettre à des conseillers de la majorité de se former dans le domaine de l'énergie, pour être à même de répondre à des questions, d'informer dans leur quartier ou village, de piloter l'un ou l'autre projet (p.ex. avec les enfants des écoles ou dans les associations).

Nous regrettons ce coup de force, qui nous a obligé à nous abstenir sur notre propre proposition ! La majorité aura beau jeu de dire que nous nous opposons. Nous nous sommes abstenus sur la manière. Mais nous souhaitons plus que jamais que la Commission Energie fasse avancer les dossiers principaux ; celui de la réduction de la consommation et des émissions de CO2 et partant de la facture d'énergie à Chastre – c'est cela l'essentiel. Nous serons actifs (évidemment) sur ce dossier et dans cette commission !

**Andrée Debauche, Thierry Henkart, Hélène Ryckmans**

**23 octobre 2007**